

L'enseignement coopératif au collégial : effets sur le rendement académique, la diplomation et l'insertion professionnelle¹

Suzanne Veillette²

Introduction/contexte

En 1995, l'on dénombre pas moins de 36 établissements collégiaux offrant une quarantaine de programmes d'études distincts subventionnés dans le cadre du programme fédéral de financement en alternance travail-études (Programme Alternance travail-études). Alors que de nombreuses personnes-ressources du réseau scolaire et plusieurs représentants d'entreprises reconnaissent le bien-fondé de cette stratégie pédagogique qui a fait ses preuves dans différents contextes culturels, des problèmes de financement apparaissent. L'abolition du programme fédéral de financement va entraîner une période de stagnation, voire de recul, pour l'implantation de la formation alternée dans le réseau collégial.

Dans ce contexte de crise de croissance, à l'ère des partenariats école/entreprise, le besoin de disposer de données évaluatives sur les présumés avantages de cette formule pédagogique s'impose. Compte tenu qu'aucune évaluation systématique des retombées de l'alternance travail-études n'est disponible au collégial, nous entreprenons alors des travaux en ce sens. Une première phase est franchie en 1996 alors que nous publions, pour le compte de la section québécoise de l'Association canadienne de l'enseignement coopératif (ACDEC), un bilan de l'enseignement coopératif au collégial pour la période 1990-1995 (Veillette et Perron, 1996). Par la suite, nous entreprenons des travaux dont la visée est de procéder à une appréciation, pour une cohorte donnée, des retombées du recours aux stages coopératifs sur le rendement scolaire au collégial, sur la diplomation et sur l'insertion professionnelle des diplômés. Soulignons que sous la pression d'un demande sociale non équivoque, le gouvernement provincial engage dans le réseau, depuis l'année 1998-1999, des sommes importantes visant le soutien à court et à moyen terme des initiatives locales en ATE. C'est dans ce nouveau contexte de promotion et d'expansion que se sont poursuivies nos analyses quant aux retombées spécifiques imputables à cette stratégie pédagogique.

Les objectifs poursuivis quant à l'évaluation des retombées de l'ATE

Nous examinons les facteurs prédictifs associés à la réussite au collégial pour une cohorte de jeunes nouvellement inscrits dans le réseau. Mettant l'accent sur les retombées de l'enseignement coopératif au collégial, ce sont, d'une part, plusieurs étapes de la réussite qui sont l'objet des analyses (le rendement académique, la diplomation et l'insertion professionnelle) et, d'autre part, ce sont exclusivement les facteurs internes de la réussite qui retiennent notre attention (les caractéristiques des étudiants, leur passé scolaire au secondaire et au collégial ou encore certains éléments liés à l'organisation de la formation). Recourant à des techniques de régression (logistique ou linéaire suivant le cas), nous cherchons à déterminer la contribution relative et combinée de la réalisation de stages en entreprise à la prédiction de différentes étapes de la réussite au collégial.

Les orientations méthodologiques

¹ Cette recherche a été rendue possible grâce au soutien financier du Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA-PA19961465) du ministère de l'Éducation d'une part, et du Collège de Jonquière, d'autre part.

² Groupe d'Études des COnditions de vie et des BESoins de la population (ÉCOBES) du Cégep de Jonquière.

Ayant retenu un **protocole quasi-expérimental**, ce sont les performances d'un groupe d'étudiants ayant choisi de s'inscrire dans des programmes ATE (groupe expérimental) que nous comparons à celles d'étudiants ayant opté pour un cheminement régulier ou conventionnel (groupe contrôle). Une perspective longitudinale rétrospective (à rebours) et une approche comparative nous permettent de mettre en évidence en quoi la «formation ajoutée» par des stages en entreprise peut constituer une «valeur ajoutée» comme le soutiennent les promoteurs de cette pédagogie alternative. La **population à l'étude** est constituée de jeunes nouvellement inscrits au collégial à l'automne 1992 dans l'un des 38 programmes de formation technique offerts en alternance dans deux familles de programmes subventionnés par DRHC (en techniques physiques et en techniques administratives). Au total, les étudiants retenus dans l'étude sont au nombre de 294 dans le groupe expérimental et de 506 dans le groupe contrôle. Trois **sources de données** distinctes sont mises à contribution : une enquête menée auprès des responsables de stages en 1995 (Veillette et Perron, 1996), le fichier longitudinal sur le **CHE**minement **S**colaire au **CO**llégial (CHESCO) administré au ministère de l'Éducation et les enquêtes Relance effectuées par le Ministère auprès des sortantes et des sortants diplômés.

Il importe de souligner que cette recherche comporte **certaines contraintes**. Les principales concernent le fait qu'une seule cohorte soit prise en considération (celle de 1992) et le peu de profondeur historique disponible pour l'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés (dix mois seulement). De plus, comme il s'agit d'un protocole quasi-expérimental où les groupes ne peuvent être composés de façon aléatoire, il est possible que les étudiants ayant opté pour l'alternance travail-études aient eu au départ des profils distincts de leurs homologues ayant choisi de suivre un cours conventionnel. Par hypothèse, une motivation plus grande ou encore une ambition plus déterminée chez les premiers, à leur arrivée au collégial, pourrait expliquer en partie leur succès relatif. Seul l'ajout d'une cueillette de données par questionnaire au début de la première session au collégial aurait permis d'introduire de telles variables stratégiques. Il faudra donc consentir à mener d'autres recherches longitudinales pour infirmer ou confirmer les résultats obtenus dans la présente recherche.

Les résultats préliminaires obtenus

L'ensemble des indicateurs traités au regard de la réussite scolaire donne raison aux promoteurs de l'alternance travail-études, du moins pour la cohorte de 1992, chez qui l'on repère des avantages notables pour les étudiants ayant persévéré quatre sessions et plus au collégial. En ce qui concerne l'insertion professionnelle, soit l'occupation d'un emploi à temps plein dix mois après l'obtention du diplôme et la correspondance entre l'emploi occupé et la formation reçue, l'enseignement coopératif apparaît également plus avantageux.